

Délibération
2024.04

M. Richard STRAMBIO

Affectation des
résultats
2023

Année 2024

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

M. Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, membre de droit, représentant la commune de l'établissement

Mme Brigitte DUBOUIS, représentant de la commune de Draguignan, siège de l'établissement principal

M. Bernard BONNABEL, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

M. Alain BARALE, conseiller communautaire, représentant la communauté d'agglomération Dracénie Provence Verdon

REPRESENTANTS DES PERSONNELS

Mme Martine GOUVEIA, représentant de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques

Mme le Dr Magali PELLEREY, représentant de la Commission Médicale d'Etablissement

Mme Marie-Lise LEHAY, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière, représentant du Comité Social d'Etablissement

PERSONNALITES QUALIFIEES

M. le Dr Christian ZUMBO, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mme Denise PETIT, présidente de l'Association jusqu'à la mort accompagner la vie, représentant des usagers désigné par le préfet du département du Var

Mme Viviane CLERC, présidente de l'Association les blouses roses, personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

M. le Dr André-François CHAIX, président de l'association CPTS Dracénie Provence Verdon, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'ARS PACA

Mme Christine VILLELONGUE, présidente de l'association « France Dépression », personnalité qualifiée désignée par le préfet du département du Var

ASSISTAIENT A LA SEANCE (avec voix consultative)

M. Sébastien MONIE, représentant le directeur de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Thierry TAGLIAFERRO, représentant le directeur général de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. le Dr Jean-Marc MINGUET, président de la Commission Médicale d'Etablissement, vice-président du Directoire

M. Jean-Louis ATOCH, représentant de la Mutuelle Sociale Agricole PACA

Dr Willème KACZMAREK, président de la Commission Consultative d'Ethique Clinique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE

M. Ludovic VOILMY, directeur général

Mme Armelle ALEXANDRE, coordonnatrice générale des activités de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques

Mme Anaïs AUCLERT-PINCHON, directrice des achats, de la logistique et de la qualité

Mme Lisa BON, directrice des ressources humaines et du dialogue social

Mme Aurélie EDEL, directrice des établissements annexes

M. Adrien LATIL, directeur des finances et de la performance

M. Nicolas LERAY, directeur des systèmes d'information

M. Florestan PERRET, directeur des affaires médicales, générales et des coopérations

M. Philippe TOBIA, directeur des investissements et du patrimoine

M. Fabrice BITTAN, représentant la Trésorerie Hospitalière du Var

EXCUSÉS

Mme Christine NICOLETTI, conseiller départemental, représentant du président du Conseil Départemental du Var

M. Sergio GARITO, représentant désigné par l'organisation syndicale Force Ouvrière

Mme Danielle JOURDAN, représentant les familles de personnes accueillies dans l'Unité de Soins de Longue Durée et dans l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes du Malmont

Vu le Code de la Santé Publique et notamment son article L.6143-1,

Après concertation du Directoire dans sa séance du 18 juin 2024,

Après information de l'instance de dialogue social dans sa séance du 19 juin 2024,

Après consultation de la Commission Médicale d'Etablissement dans sa séance du 20 juin 2024,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Directeur,

Le Conseil de Surveillance,

DECIDE

Après en avoir délibéré,

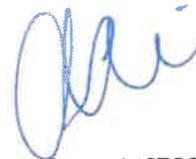
ARTICLE UNIQUE : d'affecter les résultats 2023 du Centre hospitalier de la Dracénie, conformément au document présenté et joint en annexe.

Fait à DRAGUIGNAN,

Le 21 juin 2024

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,



Richard STRAMBIO